

Comment préinscrire mon enfant dans une structure Petite Enfance ?

Vous devez créer un compte via le Portail Familles et réaliser une demande de préinscription en cliquant sur « Mes préinscriptions Petite Enfance » puis, « Nouvelle préinscription » et remplir les champs demandés.

Une commission se réunit une fois par an (en avril/mai) afin d'étudier les demandes.
Des commissions exceptionnelles peuvent se tenir également si des places se libèrent au cours de l'année.

Je souhaite rencontrer la directrice et visiter la structure Petite Enfance.

Il est possible de solliciter un rendez-vous auprès de la directrice de la structure en parallèle de la préinscription sur le Portail Familles. Vous trouverez le tableau avec les coordonnées sur la page d'accueil du Portail Familles, dans la rubrique « Coordonnées ».

Si la préinscription est validée lors de la commission, un rendez-vous sera proposé pour vous faire visiter les locaux ainsi que pour finaliser les démarches administratives.